



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

DECLARATION FSU CCP AED / AESH

Nous sommes réunis aujourd'hui pour installer la nouvelle CCP des AED et des AESH, dont la représentation est issue des dernières élections professionnelles pour lesquelles seulement 5% des AED et des AESH de l'académie ont participé.

Parce que la FSU est attachée à la démocratie, nous ne pouvons commencer cette déclaration sans rappeler les conditions d'organisations de ces élections qui n'ont pas favorisées la participation des AED et des AESH aux scrutins pour lesquels ils étaient appelés à se prononcer : le manque d'information à destination des AED et AESH, le bureau de vote électronique fermé plusieurs heures suite à divers dysfonctionnements, les difficultés pour obtenir son adresse professionnelle, pour obtenir son NUMEN, pour récupérer sa notice de vote, pour réceptionner le lien de validation, et bien d'autres déjà dénoncés par la FSU.

Parce que la FSU est attachée au dialogue social, elle demande à ce que les compétences relatives à cette CCP ne se limitent pas dans les faits à l'étude des sanctions disciplinaires des collègues concernés, mais que puissent être notamment abordées toutes les questions relatives aux contrats, aux rémunérations, à la formation, aux parcours professionnels des agents et plus largement aux conditions d'exercices des missions des personnels concernées.

Parce que la FSU est attachée à la défense des personnels et au service public d'Éducation Nationale, elle exige la création de postes d'AED et d'AESH en nombre suffisant ainsi qu'une revalorisation salariale pour l'ensemble des personnels. Celle-ci passe notamment par l'augmentation des quotités de service des AESH dans l'optique d'un temps complet et par la proposition d'un CDD aux contrats aidés. Elle doit aussi passer par une augmentation du point d'indice pour tous les corps, la suppression des journées de carence et le versement des indemnités d'exercice en éducation prioritaire à l'ensemble des personnels qui en sont exclus jusqu'à présent et donc aux AED et aux AESH. La FSU continuera de dénoncer l'indécence de la rémunération des AED et des AESH et les pressions managériales liées aux renouvellements annuels des contrats et aux temps partiels imposés pour nos catégories, qui participent à leur précarisation. Pour les AESH, nous réclamons leur titularisation sur des emplois statutaires de la Fonction publique, gage de la reconnaissance de nos missions mais également nécessaire faces aux enjeux éducatifs et pédagogiques de l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Pour les AED, l'annonce d'un pré-recrutement en les utilisant comme moyen d'enseignement à bas coût ne peut que participer à notre mécontentement.

Le respect des missions, des droits et des statuts ainsi que l'amélioration de nos conditions de travail ne pourront que peser positivement sur le climat des établissements scolaires et la scolarité des élèves. Pour cela, le processus d'affectation des personnels doit être amélioré, les emplois du temps doivent être compatibles avec la poursuite d'études et les personnels

doivent pouvoir disposer d'une formation continue ambitieuse. Celle-ci demeure malheureusement absente du plan académique de formation ce qui place trop de collègues en difficulté dans les écoles et les établissements scolaires. En effet, force est de constater que de nombreuses situations disciplinaires examinées dans le cadre de cette CCP aurait pu être évitées si les personnels avaient pu bénéficier d'une formation, qui est pourtant un droit statutaire.

Tout au long de ce mandat, les représentants de la FSU, engagé.e.s au quotidien en faveur d'un service public d'Education ambitieux pour tous, ne cesseront de porter ces mandats et de défendre les droits des AED et des AESH